EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **22 février 2008**

AUJOURD'HUI **vingt deux février deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 15 février 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Mireille LACOMBE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Françoise BONVALLOT, Jean-Yves FAFOURNOUX, Claudine LAFAYE, Martine REMBERT**
Excusé(e)s :	**Valérie BERNARD**
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Yves CARROY, Nicole DUMAS, Patricia GUILHOT, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE, Alexandre POURCHON, Franck ROLLE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

Monsieur FANGET quitte la séance à partir de la question n° 2. Madame PERRET ne prend part ni au débat ni au vote.

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A LA LIGUE CONTRE LE CANCER DANS LE CADRE DES ACTIONS DE SEVRAGE TABAGIQUE CONDUITES POUR LE PERSONNEL DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND

Suite au décret du 15 novembre 2006 renforçant la réglementation applicable à l'interdiction de fumer dans les lieux de travail, un groupe de travail a été constitué au sein du CHS présidé par Monsieur Georges FAURE, Conseiller Municipal Délégué, pour réfléchir à des actions d'aide au sevrage tabagique dans la collectivité.

Plusieurs propositions ont été formulées, validées et mises en place au cours de l'année 2007. Une journée d'information ouverte aux agents municipaux a pu notamment être organisée le 31 mai dernier salle Michel de l'Hospital. Cette journée sera reconduite en 2008.

Parmi ces propositions, figure la mise en place d'un groupe de parole constitué d'agents volontaires, animé par des tabacologues du Centre Médico Psychologique du CHU. Le coût de l'intervention de ces professionnels, au rythme d'une séance d'initiation de 2 heures et de 5 séances de sevrage collectif (de 1 à 2 H. chacune) sur une période de 3 à 4 mois est de 6 000 €.

La participation de la Ville devant se faire sous la forme d'une subvention à la Ligue Contre le Cancer qui finance le projet de lutte contre le tabagisme du Centre Médico Psychologique, il est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser le versement de cette subvention dont le montant a été inscrit au B.P. 2008.

DELIBERATION

La proposition est convertie en délibération.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 février 2008,

P/LE MAIRE,
L'ADJOINT

ALAIN BARDOT